



TECHNICIENS - MAÎTRISES - CADRES D'AIR FRANCE

CFE-CGC CDG le 3 septembre 2010

RETRAITES

7 septembre ! Coup d'envoi de la mobilisation

La CFE-CGC d'Air France s'associera à la manifestation nationale du 07 septembre.

Notre objectif: Participer massivement à ce rendez-vous et **influer** suffisamment sur le Parlement pour l'**inciter** à une refonte radicale du projet gouvernemental de réforme des retraites.

Pour la CFE-CGC le projet est injuste et inacceptable en l'état.

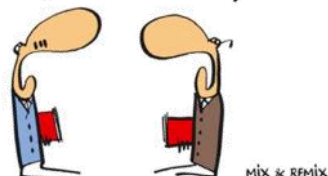
Le Gouvernement met la charrue avant les bœufs.

- On ne peut imposer unilatéralement une augmentation de l'âge légal du départ en retraite alors que rien n'est fait ni prévu pour encourager et faciliter le maintien des seniors dans l'entreprise. Bien au contraire, dans les entreprises françaises aujourd'hui, on est considéré comme vieux dès 50 ans. 65 % des employés de 55 ans et plus sont dans un placard, en préretraite ou au chômage, quelle sera la place des plus de 60 ans demain? **Ces deux années supplémentaires de cotisation permettent seulement de transformer de jeunes retraités en vieux chômeurs.**

- On ne peut imposer l'augmentation de l'âge légal du départ en retraite à 62 ans en **repoussant d'autant la pleine obtention des retraites complémentaires.**

- On ne peut imposer l'augmentation du nombre de trimestres cotisés sans prendre en compte la situation de l'employée qui a choisi durant quelques années de se consacrer totalement à l'éducation de ses enfants en recourant aux congés parentaux d'éducation. **Elle devra probablement, si ce projet reste en l'état, travailler au-delà de 65 ans pour prétendre à la retraite à taux plein.**

- On ne peut imposer de différer de deux ans l'âge de départ en retraite sans se préoccuper plus sérieusement des conséquences pour la santé d'années de travaux pénibles. Le corps médical ne peut et ne doit pas supporter seul la responsabilité de décisions subjectives d'arrêt de l'activité professionnelle. **Le cadrage objectif des conditions et la définition de règles sont une exigence pour notre syndicat.**



MIX & REMIX

La CFE-CGC Air France a déjà expliqué sa position le 23 juin dans un communiqué. (Cf notre site, www.cfecgcaf.fr, dossier retraites)

Nous ne sommes pas opposés à une évolution des principes garantissant la pérennité du financement de nos retraites sur le long terme. La solidarité intergénérationnelle impose de trouver rapidement des solutions durables qui permettent de maintenir les retraites à un niveau acceptable et décent après une longue carrière professionnelle. Nos enfants ne pourront et ne devront pas assumer seuls, les conséquences des manquements, de l'indécision et de l'irresponsabilité actuels et passés.

Cette réforme décidée sous la pression des marchés financiers, inspirée exclusivement par les propositions du Medef ne peut en l'état, être validée par des organisations syndicales respectueuses de l'équité entre tous les citoyens.

Le Gouvernement et le Medef doivent abandonner le dogme du financement des retraites par les cotisations des seuls salariés.

Certes les salariés sont concernés par les exigences d'équilibre financier du système par répartition mais les entreprises doivent l'être tout autant.

Le Parlement se doit de rechercher et proposer de nouvelles sources de financement obligatoires pour garantir l'avenir: Taxation des produits du capital, taxation des mouvements de capitaux, taxation des robots qui dans tous les milieux professionnels ont remplacé les cotisants qui ne sont plus là pour assumer leur quote-part à la solidarité.

Le Gouvernement doit enfin proposer de prendre en compte les années d'études supérieures, et de financer les cotisations de ces futurs salariés à partir d'un âge de référence jusqu'à l'obtention du diplôme qui leur permettra d'entrer dans le monde du travail. Sans cela nos diplômés ne profiteront de leur retraite qu'après avoir atteint un âge respectable, voire canonique.



La CFE-CGC d'Air France est consciente de l'impérieuse nécessité de trouver rapidement des solutions mais pas à n'importe quel prix.

Nous avons entrepris d'ouvrir des discussions avec la Direction pour trouver des solutions palliatives afin de garantir à tous les employés d'Air France un niveau de retraite digne. **Le P.E.R.E. et le PERCO doivent être activés et renforcés pour tous les salariés de notre entreprise** pour compenser la baisse déjà prévue du montant des pensions de retraite.

Nous ne participerons pas à l'Intersyndicale

Nous ne partageons, avec les autres partenaires sociaux, ni le diagnostic, ni les remèdes pour guérir le malade. Le régime général mais aussi les régimes complémentaires vont mal. Il serait irresponsable de ne pas travailler dès aujourd'hui aux solutions à mettre en place.

Nous participerons à la manifestation du 7 septembre

Le 07 septembre, nous devons tous être mobilisés pour faire évoluer cette réforme indispensable mais injuste et inacceptable dans sa forme actuelle.

Participer au mouvement national du 07 septembre, c'est investir pour notre avenir et celui de nos enfants en obligeant nos dirigeants à prendre enfin en compte les propositions des salariés.

**Pour la CFE-CGC d'Air France,
Ronald NOIROT.**